



Actualité

Comment ça marche ? – Échos – Hommages – Revue des revues – Formation

Comment ça marche ?



storyplayr★

Lecture numérique : ça bougeotte chez les moins de 12 ans

Que se passe-t-il du côté de la lecture numérique jeunesse ? Pas grand-chose pourrait-on penser. Pourtant, du côté des bibliothèques et des écoles, les expérimentations continuent... La preuve par Storyplayr...

Les livres gris se satisfont des liseuses à encre électronique et nos notices critiques montrent à quel point la double édition est aujourd'hui pratique courante pour les romans – même si le poids économique de cette nouvelle façon de lire reste modeste en France¹. La presse, elle, est plus à son aise sur les tablettes et les téléphones intelligents, cinq minutes dans un train ou un métro suffisent à s'en convaincre. Entre les deux, l'édition imagée trouve-t-elle de nouveaux usages du côté du numérique ? La question est importante pour deux univers qui nous concernent de près : la littérature jeunesse et la bande dessinée.

Dans le monde anglo-saxon, des plateformes de lecture en streaming commencent à faire parler d'elles. L'idée n'est plus d'acquérir un livre numérique mais de s'abonner à une plateforme qui vous donne accès à sa lecture. On est ici proche des usages de la musique : au lieu d'acheter et télécharger une discothèque sur iTunes ou Play Store, vous vous

abonnez à Deezer ; vous n'y possédez rien mais vous êtes autorisés à écouter tout ce que vous voulez aussi souvent que vous le souhaitez.

Ce droit s'éteint à l'instant où vous résiliez votre abonnement. MyON et Epic! sont ainsi deux plateformes américaines exclusivement dédiées à la littérature jeunesse (albums, premiers romans, documentaires...). Si la première mise beaucoup sur les usages scolaires de la littérature jeunesse (pour s'implanter dans les écoles la plateforme est d'accès gratuit pour elles pendant les heures de classe), la seconde, Epic!, donne davantage de signaux en direction des familles : pour 7,99 dollars par mois, vous avez accès à 25 000 titres parmi lesquels se retrouvent les plus grands classiques de la littérature jeunesse anglo-saxonne. Chaque abonnement autorise 4 profils de lecteurs différents. Epic! est également gratuit pour les enseignants et les bibliothécaires. Et en France ? Très réticents à l'idée d'usage illimité, les éditeurs jeunesse traditionnels se tiennent prudemment éloignés de ce modèle et ce n'est pas

←
Dessin d'André François, in
André François, *l'imagination
graphique*.
Catalogue de l'exposition qui s'est
tenue à l'École Estienne,
janvier 2018.



↑
 Capture d'écran de la page
 d'accueil de la plateforme Epic!
<https://www.getepic.com/>

↓
 À droite Thomas Salomon au
 Salon du livre et de la presse
 Jeunesse de Montreuil.



de leur côté qu'il faut regarder. La logique d'acquisition reste pour l'instant le modèle prioritaire. Depuis 2013, Storyplayr, une start-up française pilotée par Thomas Salomon, tente de mettre en place une plateforme en accès illimité de livres numériques jeunesse. En le rencontrant, nous avons découvert que ses premiers utilisateurs étaient des médiathèques aussi avons-nous souhaité compléter ses propos par ceux d'une de ses abonnés, Brigitte Noël, responsable de la lecture numérique à la médiathèque de Carquefou, près de Nantes.

Thomas Salomon, pour le monde du livre, le livre numérique est vécu comme un danger, et depuis quelque temps comme un danger passé. Nous l'avons vu lors de la réalisation de notre dossier « Librairies, bibliothèques, même combat? ». Pourtant, circuler dans le monde anglo-saxon nous oblige à nuancer le propos. Comment prenez-vous place dans cette problématique?

Thomas Salomon : Je crois fondamentalement que le numérique ne remplacera pas le papier, mais je suis convaincu qu'il va inventer de nouveaux usages. Storyplayr est une plateforme d'environ 700 livres numériques pour enfants à laquelle un abonné a accès de façon illimitée au prix de 5 euros par mois. D'un point de vue économique, nous sommes dans le modèle du *streaming* mais en réalité, certains de nos usages passent par une phase de téléchargement pour que l'enfant puisse lire ses livres en *off line*. Pour respecter le principe formulé notamment par Serge Tisseron, nous ne nous adressons pas aux moins de trois ans et nous visons surtout les familles avec des enfants entre 3 et 6 ans. Nous visons aussi les francophones expatriés (nous sommes ainsi en lien avec Culturethèque, la bibliothèque numérique des Instituts français).

Et bien sûr les écoles et les médiathèques.

Un des points intéressants de votre proposition est autour de la question du son et de son usage partagé.

En effet, je peux m'enregistrer et partager mon enregistrement par e-mail avec un lecteur. S'il est abonné lui aussi, cet enregistrement va apparaître dans son espace Storyplayr. S'il ne l'est pas, le lien qu'il aura reçu lui permettra de voir et écouter juste cette histoire. Et bien sûr l'enfant peut enregistrer sa propre voix. Tout le développement sonore de la lecture numérique est vraiment important dans le service que nous apportons à nos abonnés. Certains livres sont lus par leurs auteurs (c'est le cas très souvent pour Fanny Joly), et nous avons trois conteuses comédiennes qui enregistrent nos textes.

Comment se constitue votre catalogue ?

Nous contractons avec des éditeurs qui reçoivent 50% de notre chiffre d'affaires abonnement. Ces 50% sont ensuite répartis en fonction de l'ouverture des livres pendant le semestre écoulé. S'il y a eu 60 000 ouvertures d'albums pendant le semestre, je sais à quels livres et donc à quels éditeurs elles correspondent. Ce sont ensuite les éditeurs qui ont la responsabilité de reverser leurs droits aux auteurs en fonction des contrats qu'ils ont signés avec eux. C'est transparent et l'avantage du numérique est qu'il est assez simple à tracer.

Votre plateforme existe depuis décembre 2013, comment vous portez-vous aujourd'hui ?

C'est difficile mais j'ai le sentiment que nous sommes arrivés à une situation assez saine, qui nous permet de continuer. Nous sommes trois salariés. Notre activité monte, et le bouche à oreille des médiathèques compte pour beaucoup. Et elles se

réabonnent, ce qui est un bon indicateur. Quand nous avons commencé, nous nous sommes prioritairement adressés aux familles. Mais très vite nous avons été sollicités par des médiathèques à la recherche de ressources numériques. Aujourd'hui, elles représentent 80% de notre chiffre d'affaires.

Comment se servent-elles de vos outils ?

Nous travaillons par exemple avec 15 BDP. Nous proposons deux types d'usage. Sur place, le plus souvent sur des tablettes qui restent dans les établissements ou circulent d'un établissement à l'autre dans le cas d'une BDP. Dans ce cas, il me semble qu'il s'agit surtout d'organisation d'ateliers ou d'heures du conte numériques. La fonction d'enregistrement par les enfants eux-mêmes est alors très importante (travailler sur la lecture, l'oralité...). Deuxième type d'usage : l'accès à Storyplayr via le portail web de la médiathèque. Dans ce cas, la médiathèque a souscrit à un abonnement à accès multiple. Notre catalogue s'intègre alors au catalogue des ressources numériques de la médiathèque.

Comment expliquez-vous cette forte proportion des médiathèques dans votre activité ? Votre offre est-elle particulièrement pertinente pour elles ou les familles sont-elles, elles, particulièrement frieuses ?

C'est sans doute un peu des deux. Depuis quelques années les médiathèques sont en recherche de ressources numériques et du côté de la jeunesse, Storyplayr n'a pas beaucoup d'équivalents, à la fois en terme de catalogue et en terme d'usage. Notre catalogue plaît aux médiathèques et l'expérience utilisateur que l'on propose leur correspond bien. Notre choix d'être très proches du livre, sans animations visuelles, est lui aussi important : ça reste du livre qui est

mis à la disposition de l'imaginaire de l'enfant. Les innovations propres au support numérique ne marquent pas de rupture par rapport à l'usage du livre papier. Du côté des familles, au contraire, la lecture sur support numérique reste assez morose. Le débat autour de la nocivité des écrans pour les enfants rajoute un verrou.

C'est aussi un débat qui a lieu aux États-Unis et qui est légitime.

Aux USA, on entend que ça peut être néfaste mais que dans certains contextes, ça peut être intéressant. En France, on entend juste que c'est néfaste, l'écran (associé aux jeux vidéo, aux films...) est abrutissant. Ce n'est de toute façon ni tout noir ni tout blanc mais les expériences de lecture numérique sont souvent rejetées en bloc.

Ces préventions ne sont-elles pas formulées du côté des médiathèques ?

Beaucoup moins, ce sont des lieux enclins à l'expérimentation.

Si l'on en revient à votre catalogue, on voit que vous avez des accords principalement avec des petits éditeurs. Au contraire de la proposition d'Epic ! pour le monde anglo-saxon par exemple, cela signifie que les ouvrages importants des grands éditeurs historiques de ce secteur sont absents de votre proposition.

J'aimerais bien qu'il en soit autrement ! C'est vrai qu'il nous manque des titres importants mais je pense que notre catalogue est néanmoins de qualité et suffisant pour que nos utilisateurs le considèrent. Cela signifie que dans le domaine de la jeunesse, on n'a pas du tout besoin de proposer une exhaustivité quand c'est indispensable pour Deezer ou Spotify pour reprendre l'exemple de la musique. Cette exhaustivité est aussi indispensable pour l'offre de littérature générale en ePub. La

notion de référence, en littérature jeunesse, est beaucoup plus floue pour les familles. Nos 700 histoires telles qu'elles sont rassemblées aujourd'hui répondent plutôt bien à la demande de nos utilisateurs.

Pour un critique littéraire jeunesse, ce que vous dites-là est assez terrible! Cela signifie que les livres jeunesse sont interchangeables. J'ai besoin d'une histoire de Noël, ou de cauchemar, peu importe laquelle finalement...

C'est vrai que nous n'avons pas *Les Trois brigands*, et c'est dommage, mais cela n'invalide pas notre catalogue aux yeux de 80 ou 90 % des parents. C'est sans doute un peu moins vrai pour les médiathèques.

Vous êtes également présents dans des écoles. Pour quel usage?

Si le lieu d'implantation est le centre de documentation, alors c'est très voisin de ce qui se passe dans les médiathèques. Mais en réalité, c'est surtout l'usage en classe qui prédomine et qui revêt deux formes. Le premier c'est l'atelier où les enfants vont lire, s'enregistrer, se réécouter, comme un petit laboratoire de lecture. C'est particulièrement important dans tout le réseau des écoles françaises à l'étranger, où nous sommes bien

présents. L'apprentissage de la lecture se croise avec l'apprentissage de la langue pour des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle. Dans cette configuration, le partage de l'enregistrement fait par un enfant avec ses parents est très apprécié par les enseignants. Le deuxième usage, c'est la projection d'une histoire pour toute la classe (sur tableau blanc interactif ou par vidéo-projecteur). Parfois aussi c'est la projection d'une histoire muette à laquelle les enfants donnent des paroles. C'est un usage collectif surtout utilisé en dernière année de maternelle et au CP, deux années qui forment le cœur de notre public scolaire.

Vous avez peu de concurrents français, est-ce un bon ou un mauvais signe?

Il se passe peu de choses chez les grands éditeurs (en dehors de la publication d'ePub pour les liseuses). Les applis superbes que l'on a vues sortir il y a quelques années (*Le Carnaval des animaux* chez Gallimard par exemple) sont de plus en plus rares. Leur coût élevé a limité les enthousiasmes et c'étaient des œuvres finalement assez éloignées de la lecture d'un livre. L'année passée, il y a eu les albums

lus par L'École des loisirs, modèle vidéo assez simple mais intéressant lui aussi, même si je ne qualifierais pas cela de lecture numérique. Quand je rencontre les grands éditeurs, le principal frein tient à l'abonnement, qui pour eux dissout la valeur du livre. C'est un blocage qui vise à la protection du modèle commercial du livre papier. Le J'aime lire store de Bayard, lui, reste du côté de l'achat des livres numériques, ce qui le différencie de nous. Aujourd'hui, beaucoup d'éditeurs jeunesse se mettent en position d'attente. Les petits éditeurs eux sont toujours partants car ils recherchent de la visibilité. Izneo, la plateforme numérique dédiée à la BD, propose d'ailleurs et l'abonnement et la vente à l'œuvre et nous réfléchissons nous aussi à ce double système. On verra...

1. Les derniers chiffres du SNE estiment que l'édition numérique grand public représente 3,1% du chiffre d'affaires des éditeurs. Les dernières Assises du livre numérique, en novembre 2017, ont énoncé que 61% des livres numériques lus sont des romans ; depuis 2012, le nombre des lecteurs de livres numériques a été multiplié par 4, passant de 5 à 21% ; 35% d'entre eux ont moins de 35 ans.

Plusieurs centaines d'albums jeunesse et livres audio

Donnez-leur le goût de la lecture grâce à des centaines d'albums jeunesse à lire ou à écouter
abcédaires, contes, comptines, classiques, livres bilingues...



DÉCOUVRIR LA BIBLIOTHÈQUE

médiathèque

Hélène Carrère d'Encausse
CARQUEFOU



Brigitte Noël, votre médiathèque est abonnée à Storyplayr. Quel usage faites-vous de cette proposition numérique dans votre établissement ?

Brigitte Noël : Nous avons été dans les premiers à utiliser le système du Prêt numérique en bibliothèque (PNB). Il s'agissait alors d'une première offre de livres téléchargeables qui concernaient les lecteurs de romans à partir de 10/12 ans. C'était une vraie demande de notre public (nous sommes dans une banlieue assez aisée de Nantes, avec des lecteurs équipés, voire suréquipés). Le succès des liseuses a été assez rapide et les lecteurs nous ont demandé à pouvoir emprunter des livres numériques pour leurs propres tablettes. Nous nous y sommes lancés dès que le portail de la bibliothèque a été adapté à cette demande (c'est-à-dire quand la société Archimède nous a proposé une solution de livres numériques à la demande adaptable à notre site). Le souci était bien sûr que face à 60 000 documents physiques, nous n'offrions qu'une centaine de titres ! Storyplayr est arrivé à ce moment-là, en 2014, et la section jeunesse a été tout de suite intéressée par le contenu du catalogue (environ 300 titres alors).

Notamment par les œuvres de qualité qui proviennent de petites maisons d'édition, Le Ricochet, Points de suspension par exemple. Cela donnait un côté novateur et original à cette proposition. Nous avons aussi été intéressés par les fonctionnalités de ce dispositif particulièrement adressées aux bibliothèques. C'est la possibilité par exemple, lors d'accueils de classe, de faire des enregistrements et de les mettre à disposition sur notre portail. Quand l'enfant rentre chez lui, il trouve cet enregistrement sur le site et peut le partager avec ses parents. Parfois aussi, si Storyplayr juge un enregistrement fait par un bibliothécaire de bonne qualité, il sera mis en ligne sur leur site, disponible pour tous. Ces processus d'échange et de partage sont vraiment intéressants d'un point de vue médiation.

Pouvez-vous nous préciser le coût de cet abonnement ?

Nous avons deux abonnements différents. L'un encadre le prêt via notre portail, où la seule condition est d'être abonné à la médiathèque ; le second nous permet d'avoir le catalogue à disposition sur les tablettes que nous utilisons in situ. Notre budget annuel pour ce double service est de 600 €.

Le fait que les grands classiques de la littérature jeunesse soient absents de ce catalogue ne vous pose-t-il pas de problèmes, non plus qu'à vos lecteurs ?

L'ensemble du monde du livre numérique doit gérer une offre quantitativement moindre. Ce domaine est jeune et ses utilisateurs le savent. Si on attend d'avoir un catalogue numérique équivalent au fonds papier, il ne se passera rien ! Ce sont les petits éditeurs indépendants qui nous font avancer. Leur besoin de visibilité les pousse à prendre des risques que les gros éditeurs ne prennent pas. Et petit à petit, le catalogue de Storyplayr s'étoffe.

Votre établissement donne l'impression d'être très investi dans la lecture numérique.

Cela correspond à une demande de notre public (nous avons 6 000 abonnés). Mais je dois nuancer : d'un point de vue parental, nos lecteurs sont plus réticents pour leurs enfants que pour eux-mêmes. Les écrans sont une source de méfiance et on attend que la bibliothèque reste le lieu du livre papier pour les enfants. C'est autour de la question du voyage et des vacances que les tablettes sont regardées différemment. Preuve que le livre papier a de l'avenir et que la lecture numérique peut néanmoins trouver une place.

Puisque vous êtes attentive aux évolutions éditoriales de la lecture numérique, qu'avez-vous remarqué de neuf dans les propositions des éditeurs ?

L'appli Munki, qui propose un abonnement pour les contes et la musique, nous a également contactés. Le fait que ce soit seulement des audios sans supports visuels nous a semblé très limitatif. C'est contraire à la nature même de la tablette, qui est un outil multimédia. Pour le reste, les différentes initiatives ne prennent pas forcément en compte la mise à disposition en bibliothèques. On ne sait pas toujours si d'un point de vue juridique cela entre dans nos possibilités, or nous ne pouvons pas nous satisfaire de réponses floues. Nous devons être respectueux du droit d'auteur. Nous avons l'impression d'être encore dans une période expérimentale et nous devons aussi être économes. D'autant que nos acquisitions pour des albums jeunesse physiques, tellement créatifs, restent notre priorité absolue, ce que je ne dirais peut-être pas avec le même enthousiasme pour les romans, dont j'ai l'impression qu'ils ronronnent.

Propos recueillis par Marie Lallouet